



Ministère de l'Économie et
des Finances



RAPPORT D'ACTIVITES DU PUA-CI au 1^{er} TRIMESTRE

2023



TABLE DES MATIERES

SIGLES & ACCRONYMES	iii
I. INTRODUCTION	5
II. RAPPEL DU CONTEXTE	6
III. BREF APERÇU DU PROJET	8
3.1. Informations clés du projet	8
3.3. Zone d'intervention et bénéficiaires du projet	10
VI. EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET	5
6.1. Sensibilisation.....	5
6.1.1. <i>Évaluation de la sensibilité au genre</i>	7
6.1.2. <i>Évaluation de la sensibilité des jeunes</i>	7
6.2. Performance par rapport aux autres objectifs du cadre logique.....	7
6.3. Innovation	10
6.4. Partenariats	10
6.5. Gestion des connaissances et communication	11
VII. ÉVALUATION RAPIDE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES ET D'EFFICACITE DU PROJET 11	
VIII. LEÇONS APPRISES ET CONNAISSANCES GENEREES	11
IX. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023	12
X. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	13
Annexes	15

- Annexe A : Cadre de résultats avec les chiffres définitifs
- Annexe B : Plan de livraison des semences
- Annexe C : Plan de livraison des intrants

SIGLES & ACCRONYMES

ADERIZ	Agence de Développement de la Filière Riz en Côte d'Ivoire
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
ANO	Avis de Non Objection
ASAP	Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne
BBB	Build Back Better
CAST	Comité d'appui et de suivi technique
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNRA	Centre National de Recherche Agricole
COP	Comité d'Orientation et de Pilotage
FIDA	Fonds International du Développement Agricole
GoCI	Gouvernement de la Côte d'Ivoire
IDH	Indice de Développement Humain
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEMINADER	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MPME	Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises
ONG	Organisation Non Gouvernement
ONU	Organisation des Nations Unies
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPM	Plan de Passation de Marché
PRAREP	Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté
PROPACOM	Projet d'Appui à la Production Agricole et la Commercialisation
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PUA-CI	Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire
PURGA	Programme d'Urgence Agricole
RMR	Redressement et de Mieux Reconstruire
RPSF	Mécanisme de Relance en Faveur des Populations Rurales
UCP	Unité de Coordination du Projet

I. INTRODUCTION

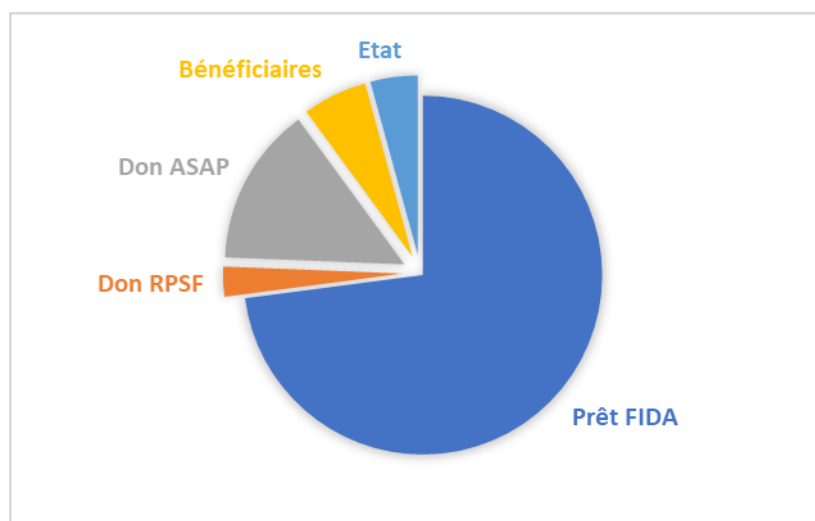
1. Le Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire est une initiative financée par le FIDA, l'Etat de Côte d'Ivoire et les Bénéficiaires. Il a pour objectif de Soutenir le Gouvernement de Côte d'Ivoire (GoCI) à fournir une aide d'urgence aux petits producteurs agricoles les plus impactés par la COVID-19 et les changements climatiques précisément ceux engagés dans les chaînes de valeurs hautement stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (riz, maïs, maraichage, volaille, petits ruminants et la pêche).
2. Le PUA-CI renferme trois (3) composantes à savoir : Composante 1 : Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir, diversifier la production et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens d'existence ; Composante 2 : « Reconstruire en mieux » en améliorant l'accès des petits exploitants (i) aux informations sur le marché et (ii) à une ligne de crédit verte pour leur permettre de passer du plan de relance économique d'urgence à des investissements durables axés sur le marché ; Composante 3 : Coordination, Suivi-évaluation et Gestion des Savoirs.
3. Le financement accordé par le FIDA est composé d'un prêt d'un montant de 10,24 milliards Fcfa (15,64 millions EUR), d'un Don RPSF II d'un montant de 377 millions de FCFA (577 000 EUR), et d'un Don ASAP d'un montant de 2,01 milliards de FCFA (3,07 millions EUR). L'accord de financement a été signé le 21 juillet 2021 entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le FIDA. Le PUA-CI a officiellement été lancé le 23 juin 2022 à l'immeuble CIAM d'Abidjan plateau, marquant le début effectif de sa période de création relative aux actes administratifs.
4. A ce jour, le projet a obtenu l'ensemble des actes administratifs (Arrêté de création, Arrêté de nomination du Coordonnateur, Arrêté portant salaires et indemnités du personnel, Notification budgétaire, Ouverture des comptes dédiés). En outre, le PUA-CI a pu réaliser courant août-septembre 2022, une activité de distribution des semences et produits phytosanitaires à 1137 producteurs bénéficiaires. Cette activité financée par le Don RPSF II a permis de mettre à disposition des bénéficiaires, 64,4 tonnes de semences améliorées de riz irrigués, 193,800 tonnes de NPK, 129,200 tonnes d'Urée, 2584 litres d'Herbicide prélevé, 2062 litres d'Herbicide post-levé et 5168 litres d'Herbicide total.
5. Le présent rapport d'activités annuelles 2022 met en évidence l'état d'exécution physique et financière du PTBA 2022, l'état d'avancement global et les performances du projet, les perspectives de l'année à venir et les recommandations pour une meilleure mise en œuvre de la suite du projet.

II. RAPPEL DU CONTEXTE

6. La pandémie à COVID-19 est apparue en Côte d'Ivoire le 11 mars 2020. Au 31 août 2020, le nombre de cas signalés s'élevait à 18 067 personnes, dont 117 décès confirmés. Afin de contenir la propagation du virus dans le pays, le gouvernement ivoirien a adopté un certain nombre de mesures : limitation de la mobilité des biens et des personnes, fermeture d'entreprises non essentielles et restriction des marchés, distanciation sociale, quarantaine pour les personnes malades, couvre-feu dans certaines localités, isolement d'Abidjan du reste du pays et fermeture totale ou partielle des frontières terrestres, aériennes et maritimes. Ces mesures ont eu un effet négatif sur la vulnérabilité des ménages ruraux en contribuant à une baisse de leurs revenus et de leur employabilité. On estime que le revenu annuel moyen des chefs de ménage a diminué de 47,2 %, ce qui a accru la pauvreté rurale.
7. Le secteur agricole est un pilier majeur de l'économie ivoirienne. Il contribue à hauteur de 20 % au produit intérieur brut (PIB) et emploie près des deux tiers de la population active. Avec l'apparition la pandémie à COVID-19, la production alimentaire semble avoir diminué de près de 20 %, menaçant les moyens de subsistance des populations, perturbant les chaînes de valeur alimentaire et augmentant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables.
8. La crise de la COVID-19 s'est produite juste avant le début de la saison agricole 2020, avec de graves conséquences sur la capacité d'approvisionnement des petits exploitants agricoles, en raison des difficultés d'accès aux intrants (semences, engrais et main-d'œuvre), aux services de crédit et de conseil. L'accès aux intrants déjà limité auparavant au niveau des petits producteurs vulnérables, s'est vu très réduit en raison des perturbations dans le transport et par des restrictions de voyage. La livraison d'intrants, dont la plupart sont importés, a connu des annulations causées par la fermeture des ports d'origine et des suspensions dans les opérations industrielles, causées par le confinement et les mesures de distanciation physique. L'éclosion de la COVID-19 a entraîné une réduction ou une suspension des activités de santé vétérinaire dans les fermes et le bétail. Cela soulève la possibilité d'un risque pour la santé si rien n'est fait. En raison de la circulation limitée des personnes et des marchandises, les éleveurs de bétail dans leur majorité se trouvaient face à une incapacité d'administrer les vaccins nécessaires pour contenir certaines maladies épizootiques chez les populations animales, en particulier les petits ruminants. Somme toute, l'apparition de cette pandémie a davantage détérioré les conditions de production des acteurs du monde rural accentuant par ricochet la paupérisation au sein de cette population.
9. En réponse à la crise, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire (GoCI) a adopté une série de mesures économiques : (1) Le développement d'un Plan d'appui social, économique et humanitaire qui comprend un programme d'urgence agricole et le déblocage de trois fonds d'appui dont : (i) un fonds de soutien aux grandes entreprises d'un montant de 100 milliards de FCFA; (ii) un fonds de soutien aux petites et moyennes entreprises d'un montant de 150 milliards de FCFA; et (iii) un fonds de soutien au secteur informel estimé à 100 milliards de FCFA. A ces fonds devrait

s'ajouter une enveloppe de 170 milliards de FCFA pour soutenir les populations les plus vulnérables par l'extension des filets de sécurité sociale. 3) Pour les produits agricoles d'exportation (noix de cajou, café, cacao, coton, caoutchouc et palmier à huile), le gouvernement de l'Inde a l'intention d'allouer une aide de 250 milliards de FCFA en plus de 50 milliards de FCFA aux cultures vivrières, dont 20 millions de FCFA pour l'achat d'intrants.

10. Le plan du gouvernement susmentionné repose sur le maintien et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement agricoles, afin de répondre aux besoins alimentaires des consommateurs. À cet effet, le GoCI a l'intention de concentrer son attention sur le bétail, le maïs, le riz, les légumes, les racines et les tubercules, ainsi que sur la banane plantain. Ainsi,
11. Malheureusement, le gouvernement est confronté à une marge de manœuvre budgétaire limitée pour répondre au secteur agricole risqué, en particulier les chaînes de valeur alimentaire qui sont importantes non seulement pour la consommation intérieure, mais aussi pour les marchés régionaux. Ainsi, dans le cadre de ce plan d'intervention nationale, le GoCI a lancé un Programme Agricole d'Urgence lié à la COVID-19. Ce programme vise à aider les agriculteurs à soutenir la production de légumes et de denrées alimentaires afin de préserver la sécurité alimentaire et d'atténuer la baisse des revenus. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le GoCI a demandé au FIDA de tirer parti de son expérience dans le soutien au redressement d'urgence du secteur agricole en Côte d'Ivoire afin d'atténuer l'impact de la COVID-19 sur les petits exploitants et de soutenir les efforts de Redressement et de Mieux Reconstruire (RMR).
12. Répondant à l'appel du GoCI, le FIDA a initié le Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI) dont l'objectif principal est de Soutenir le GoCIV à fournir une aide d'urgence aux petits producteurs agricoles les plus impactés par la COVID -19 et les changements climatiques et qui sont engagés dans les chaînes de valeurs hautement stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (riz, maïs, maraichage, volaille, petits ruminants et la pêche). Il a pour objectif de développer de Protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages grâce à l'approche « reconstruire en mieux » (approche BBB, Build Back Better).
13. Le PUA-CI est financé par le FIDA, l'Etat de Côte d'Ivoire et les Bénéficiaires. L'accord de financement signé le 21 juillet 2022 entre le FIDA et l'Etat ivoirien est composé d'un prêt d'un montant de 10,24 milliards Fcfa (15,64 millions EUR), d'un Don RPSF II d'un montant de 377 millions de FCFA (658 000 EUR), et d'un Don ASAP d'un montant de 2,01 milliards de FCFA (3,07 millions EUR). La contribution de l'Etat ivoirien portant essentiellement sur les exonérations fiscales et la rémunération du personnel fonctionnaire, s'évalue à 598 millions de Fcfa. L'apport attendu des bénéficiaires se chiffre à 815 Millions de Fcfa.



III. BREF APERÇU DU PROJET

3.1. Informations clés du projet

14. Les informations clés du projet sont résumées dans le tableau ci-dessous

Tableau 1 : Résumé sur le projet

Pays	Côte d'Ivoire					
Secteur et sous-secteur	Agriculture et Développement Rural					
Titre du Programme	Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles					
N° d'identification du projet	N° 2000003430					
N° de l'Accord de prêt	FIDA	N° 2000003875	RPSF	N° 2000003871	ASAP	N° 2000003874
Date de signature Accord de prêt	FIDA	22/07/2021	RPSF		ASAP	
Date de mise en vigueur du prêt	FIDA	22/07/2021	RPSF		ASAP	
Durée effective du Projet	03 ans					
Date de la revue à mi-parcours 2023					
Date de clôture	31/03/2025					
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Economie et des Finances					
Coût du Projet	13,91 milliards de F CFA soit 21,44 millions EUR					
Agences d'exécution Financière	Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Gouvernement, Bénéficiaires					

3.2. Objectifs et composantes du projet

15. Le PUA-CI a pour objectif Soutenir le GoCIV à fournir une aide d'urgence aux petits producteurs agricoles les plus impactés par la COVID -19 et les changements climatiques et qui sont engagés dans les chaînes de valeurs hautement stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (riz, maïs, maraichage, volaille, petits ruminants et la pêche).

16. Il a pour objectif de développement de Protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages grâce à l'approche « reconstruire en mieux » (approche BBB, Build Back Better).

17. Le PUA-CI est subdivisé en 3 composantes comprenant 6 sous-composantes dont les détails sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Composantes / Sous-composante / Objectifs

Composantes	Sous-composantes	Objectifs
Composante 1 : Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir, diversifier la production agricole et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens de d'existence	Sous-composante 1.1 : Fourniture directe d'intrants et d'équipements d'urgence aux petits exploitants agricoles	Fournir aux producteurs de maïs et de riz ciblés des kits d'intrants agricoles de qualité afin d'éviter une perte de la saison de culture 2021 et une réduction de la production irriguée et pluviale dans le pays. Fournir également aux organisations de riziculteurs des équipements de préparation du sol et de récolte (motoculteurs et batteuses-vanneuses) et l'encadrement pour leur gestion technique et financière.
	Sous-composante 1.2 : Activités génératrices de revenus et diversification de l'offre alimentaire et nutritionnelle	Appuyer la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) concernant la production, la conservation et la transformation des produits agricoles et alimentaires et renforcer l'existant en apportant une aide ponctuelle en intrants sur le maraichage, l'aviculture traditionnelle améliorée, l'aquaculture et l'élevage de petits ruminants. Elle contribuera à accroître les revenus et à diversifier les sources alimentaires et nutritionnelles pour les ménages ciblés, ainsi que pour les consommateurs ruraux et urbains
Composante 2 : « Reconstruire en mieux » en améliorant l'accès des petits exploitants (i) aux informations sur le marché et (ii) à une ligne de crédit verte pour leur permettre de passer du plan de relance économique d'urgence à des investissements durables	Sous-composante 2.1 : Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et aux opportunités	Permettre aux bénéficiaires ciblés de maintenir et renforcer les liens sur le marché local entre les agriculteurs et les acteurs en aval des filières ciblées en vue d'un meilleur approvisionnement des marchés contrariés par la crise sanitaire COVID-19.
	Sous composante 2.2 : Accès à des services financiers verts abordables	Offrir aux coopératives, aux unions et aux faitières ainsi qu'aux PME la possibilité de construire des projets

Composantes	Sous-composantes	Objectifs
axés sur le marché		permettant une adaptation (ex. techniques d'irrigation, approches d'adaptation des écosystèmes, productions locales de biofertilisants) et une mitigation des effets du climat sur les pratiques agricoles, de valorisation et de commercialisation des produits
Composante 3 : Coordination, Suivi-évaluation et Gestion des Savoirs	Sous-composante 3.1 : Coordination et gestion du projet	Assurer la coordination et les frais généraux du projet
	Sous-composante 3.2 : Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	Capitaliser sur les expériences du PROPACOM et du PROPACOM Ouest pour le développement et la mise en œuvre d'un système S&E simple avec un mécanisme clair de production, de circulation et d'utilisation des informations

3.3. Zone d'intervention et bénéficiaires du projet

18. Le PUA-CI interviendra dans neuf (9) situées principalement dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire et à l'ouest du pays. Il s'agit de : région du Tonkpi (Man), région du Bafing (Touba), région du Béré (Mankono), région du Worodougou (Séguélé), région du Kabadougou (Odienné), région du Folon (Minignan), région du Gontougo (Bondoukou), région du Bounkani (Bouna) et région du Tchologo (Ferkessédougou). Ces régions figurent parmi les zones les plus touchées par la COVID 19 en Côte d'Ivoire, en plus d'être durement éprouvées par les effets du changement climatique.
19. Ainsi, les critères ci-après ont été utilisés pour la sélection zones d'interventions sont : (i) les zones les plus touchées par l'impact de la pandémie COVID ; (ii) l'incidence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; (iii) potentiel de mise à profit / consolidation des acquis / expériences d'autres projets financés par le FIDA. Afin d'éviter le saupoudrage, des synergies d'action et complémentarité seront encouragés avec les actions d'urgence en cours menées par le Gouvernement et d'autres partenaires techniques et financiers.

Tableau 3 : Zone d'intervention du projet

Filières	Ministères : MEF – MEMINADER – MIRAH
Mais	Tonkpi, Tchologo, Worodougou, Kabadougou, Gontougo, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Riz	Tonkpi, Worodougou, Kabadougou, Gontougo, Bafing, Béré, Folon, Bounkani

Maraîchage	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougo, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Aviculture	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougo, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Aquaculture	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougo, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Petits Ruminants	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougo, Bafing, Béré, Folon, Bounkani

20. Le PUA-CI touchera 53,600 bénéficiaires directs représentant environ 294,800 personnes. Le groupe de bénéficiaires directs comprendra des petits producteurs particulièrement des femmes et des jeunes. Il s'agira de producteurs négativement impactés par la crise de la COVID-19, cultivant jusqu'à 2 ha et ayant des problèmes de production/productivité, des sources de revenus instables, des déficits alimentaires saisonniers et des déficits nutritionnels. Les femmes et les jeunes représenteront respectivement au moins 50% et 25% des bénéficiaires.

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires par activités

Composantes	Activités	Nombre bénéficiaires non répétés	Nombre bénéficiaires répétés
Protection des systèmes d'approvisionnement locaux critiques et renforcement des moyens de subsistance et de la résilience des petits exploitants agricoles	Appui à la riziculture	6,000	
	Appui à la maïsiculture	1,200	
	Appui à l'aviculture traditionnelle améliorée	1,200	
	Appui à l'élevage de petits ruminants	600	
	Appui à la production aquacole	500	
	Appui à la vaccination des petits ruminants	34,000	
	Appui au maraîchage	2,000	
	Diffusion de bonnes pratiques d'intensification et de valorisation durable des productions	800	
Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et à de meilleurs services financiers	Appui à la commercialisation des produits animaux et halieutiques	750	1,410
	Appui à la commercialisation des produits vivriers et du maraîchage	2000	4,000
	Education et nutrition	3,600	10,000
	Lutte contre la propagation de la COVID-19		10,000
	Mise en place d'une plateforme digitale	10,000	5,000
	Renforcement des OP et PME pour accès finances vertes	550	410
Total		53,600	

IV. PRÉSENTATION DU PTBA 2022

21. Le PTBA 2022 contient 12 activités structurantes et se chiffre à **533 052 200 Fcfa** dont **380 584 200 Fcfa** destinés au financement de la composante 1 et **152 468 000 Fcfa** destinés au financement de la composante 3.

TABLEAU DE RECAPITULATIF DU PTBA 2022 PAR BAILLEURS

Composantes/Sous Composantes	FIDA	RPSF	ASAP	ETAT	BENEF	TOTAL	Taux
Composante 1	2 660 304	377 923 896	-	-	-	380 584 200	71%
Sous-composante 11 : Production, fourniture et distribution d'urgence de semences et équipements	2 660 304	377 923 896	-	-	-	380 584 200	
Composante 3	141 258 000	-	-	11 210 000	-	152 468 000	29%
Sous-composante 31 : Coordination et gestion du projet	125 910 000	-	-	11 210 000	-	137 120 000	
Sous-composante 32 : : Suivi évaluation & gestion des savoirs	19 498 000	-	-	-	-	19 498 000	
TOTAL	143 918 304	377 923 896	-	11 210 000	-	537 202 200	
	27,6%	70,4%	0,0%	2,1%	27,6%	100%	

V. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DU PTBA 2022

5.1. Exécution physique du PTBA 2022

22. Comme cela a été dit plus haut, la version révisée du PTBA 2022 contient 12 activités dont deux (2) structurantes pour la composante 1 et 10 activités pour la composante 3. L'exécution physique du PTBA figure dans le tableau ci-après :

Code	Activités	Echéance	Indicateur	Taux de réel	Commentaires	Actions à mener
C1	Composante 1 : Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir, diversifier la production agricole et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens de d'existence			100%		
C101	Sous composante 1.1 Production, fourniture et distribution d'urgence de semences et équipements					
C10101	Renforcement de la production locale de semences améliorées de riz					
C10101A001	Acquisition et diffusion (distribution) de semences améliorées de riz irrigué phase 1	31/08/22	64,4 tonnes distribuées aux producteurs	100%	<i>Les semences ont été acquises et distribuées aux bénéficiaires</i>	RAS

C10102	Fourniture d'intrants riz irrigué					
C10102A001	Acquisition et diffusion (distribution) de kits d'engrais et produits phyto (NPK, Urée, Herbicides) pour écologie irriguée phase 1	31/08/22	1292 kits d'intrants (engrais & herbicides) distribués pour 1292 ha	100%	<i>Les kits d'intrants ont été acquises et distribués aux bénéficiaires</i>	RAS
	Portée du projet					
	Portée		Nombre de bénéficiaire touches par rapport au nombre de bénéficiaires escomptés (financement RPSF II)	100%	<i>L'ensemble des bénéficiaires prévus ont reçu les kits de semences et intrants</i>	RAS
C3	Composante 3 : Coordination, Suivi-évaluation et gestion des savoirs			89%		
C301	Sous composante 3.1. Coordination et gestion du projet					
C30101	Rémunération & assurance du staff de l'UCP					
C30101A001	Prise en charge du staff du projet/rémunération	31/12/2022	Paiement des salaires du personnel au premier semestre	100%	<i>Le personnel a été rémunéré</i>	RAS
C30102	Fonctionnement et équipement de l'UCP					
C30102A001	Communication interne	31/12/2022	Frais de communication du personnel de l'UCP	100%	<i>Les frais de communication du personnel ont payé</i>	RAS
C30102A003	Electricité et eau	31/12/2022	Ampérage du compteur renforcé	0%	<i>L'aménagement des locaux n'était pas terminé</i>	<i>Accélérer l'aménagement des locaux</i>
C30102A004	Loyer	31/12/2022	Loyer du siège de l'UCP payé	100%	<i>Le loyer a été payé</i>	RAS
C30102A014	Frais bancaires	31/12/2022	Frais bancaires payés	100%	<i>Les frais bancaires ont pu être payés</i>	
C30102A016	Mise en place du logiciel TOMPRO	31/12/2022	Logiciel TOMPRO disponible	100%	<i>Logiciel installé et fonctionnel</i>	RAS
C30102A023	Boîte postale	31/12/2022	Boîte postale acquis	100%	<i>La boîte postale est acquise</i>	RAS
C301	Sous composante 3.2 : Suivi-évaluation & gestion des savoirs					
C30201	Activités préparatoires et Suivi Interne					
C30201A001	Organiser une (1) réunion du COP à ABIDJAN au titre de l'année 2022	31/08/2022	PV de la réunion du COP	100%	<i>Le COP a été organisé et a validé le bilan du PTBA 2022 et le projet du PTBA 2023</i>	RAS
C30201A002	Procéder au lancement du Projet	30/06/2022	Lancement du projet effectif	100%	<i>Le lancement du projet a été organisé avec succès</i>	RAS
Taux global de réalisation				94,5%		

23. Au 31 décembre 2022, 8 activités sur les 12 ont été réalisées soit un taux d'exécution de **94,5%**. Les activités non exécutées au nombre de 4 sont toutes reportées pour l'exercice 2023. Les raisons ayant empêché leur réalisation sont entre autres la disponibilité tardive des différents comptes d'opérations devant recevoir les fonds du projet de façon séparée selon les sources de financement : prêt FIDA, don RPSF II et contrepartie de l'Etat.
24. Un fait marquant à retenir dans les activités exécutées est que nous avons 100% d'exécution des activités de la composantes 1 : Acquisition et diffusion de semences améliorées de riz irrigué phase 1 et Acquisition de kits d'engrais et produits phyto (NPK, Urée, Herbicides) pour écologie irriguée phase 1. Ces activités réalisées dans le cadre du projet RPSF II intégré au PUA-CI ont permis de soutenir 1137 producteurs riziocoles chef de ménage appartenant à 45 OPA, en leur distribuant des kits d'engrais et de produits phytosanitaires. Au total, les producteurs ont bénéficié de 64,4 tonnes de semences améliorées de riz irrigué, 193,800 tonnes de NPK, 129,200 tonnes d'Urée, 2584 litres Herbicide prélevé, 2062 litres d'Herbicide post levé, 5168 litres d'Herbicide total, destinés à emblaver 1292ha.
25. Les producteurs ont également bénéficié de formations sur les bonnes pratiques agricoles et sur la gestion des pestes et pesticides. A ces formations très utiles pour l'amélioration de leurs rendements agricoles, les producteurs ont aussi été entretenus sur les thématiques transversales promues par le FIDA à savoir le genre, la protection de l'environnement, la lutte contre harcèlement sexuel et la corruption.

5.2. Exécution financière du PTBA 2022

26. Pour rappel, le budget global du PTBA 2023 se chiffre à **533 052 200 Fcfa** dont **380 584 200 Fcfa** pour la composante 1 et **152 468 000 Fcfa** pour la composante 3. Le tableau ci-après présente le taux d'exécution financière du PTBA 2022 au 31 décembre 2022.

Code	Activités	Echéance	Indicateur	Exécution budgétaire			Commentaires	Actions à mener
				Prévu	Décaissé	Taux		
C1	Composante 1 : Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir, diversifier la production agricole et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens de d'existence			380 584 200	380 312 833,64	100%		
C101	Sous composante 1.1 Production, fourniture et distribution d'urgence de semences et équipements							
2021C101A1	Renforcement de la production locale de semences améliorées de riz							
2021C101A101	Acquisition et diffusion de semences améliorées de riz irrigué phase 1	31/08/22	64,4 tonnes distribuées aux producteurs	51 520 000	51 520 000	100%	Le prestataire a été payé	RAS
2021C101A2	Fourniture d'intrants riz irrigué							
2021C101A201	Acquisition de kits d'engrais et produits phyto (NPK, Urée, Herbicides) pour écologie irriguée phase 1	31/08/22	1292 kits d'intrants (engrais & herbicides) distribués pour 1292 ha	328 792 760	328 792 760	100%	Le prestataire a été payé	RAS
C3	Composante 3 : Coordination, Suivi-évaluation et gestion des savoirs			151 718 000	139 638 917	91,58%		
C301	Sous composante 3.1. Coordination et gestion du projet							
2021C301A102	Prise en charge du staff du projet	30/09/22	Montant des salaires payés	103 160 000	101 346 666	98,2%		
C30102A001	Communication interne	31/12/2022	Frais de communication du personnel de l'UCP	1 260 000	1 260 000	100%	Le CF n'a pas visé l'OP qui lui a été transmis le 23 décembre 2022	Etant donné que le paiement des frais de communication n'est pas rétroactif, affecter les fonds réservés

								à cette dépense au budget 2023
C30102A003	Electricité et eau	31/12/2022	Ampérage du compteur renforcé	450 000	00	0%	L'indisponibilité des fonds de la contrepartie Etat dans les délais	Payer le plus vite possible les frais de changement de l'ampérage du compteur du siège de l'UCP
C30102A004	Loyer	31/12/2022	Loyer du siège de l'UCP payé	6 750 000	6 750 000	100%	Le loyer est payer selon les clauses du contrat de bail	RAS
C30102A014	Frais bancaires	31/12/2022	Frais bancaires payés	500 000	57 750	11,55%	Le paiement des fournisseurs n'a pu se faire	Payer les frais bancaires au fur et à mesure que les acquisitions sont faites
C30102A016	Mise en place du logiciel TOMPRO	31/12/2022	Logiciel TOMPRO disponible	20 000 000	10 626 501	53%	Il s'agit du paiement de la première échéance a été payé	RAS
C30102A023	Boîte postale	31/12/2022	Boîte postale acquis	100 000	100 000	100%	L'indisponibilité des fonds de la contrepartie Etat dans les délais	Acquérir la boîte postale dès que possible
C302	Sous composante 3.2 : Suivi-évaluation & gestion des savoirs							
2021C302A1	Activités préparatoires et Suivi Interne							
C30201A001	Organiser une (1) réunion du COP à ABIDJAN au titre de l'année 2022	31/08/2022	PV de la réunion du COP	500 000	500 000	100%	L'indisponibilité des fonds au moment du COP	
C30201A002	Procéder au lancement du Projet	30/06/2022	Lancement du projet effectif	18 998 000	18 998 000	100%	Le CF n'a pas visé l'OP qui lui a été transmis le 23 décembre 2022	Payer le prestataire (hôtelier) dès que possible
Taux d'exécution financière				533 052 200	519 951 750,64	97,5%		

27. Le bilan de la mise en œuvre financière du PTBA 2022 laisse entrevoir un taux d'exécution financière de **97,54%** soit **519 951 750,64 Fcfa** décaissés sur le budget global du PTBA (**533 052 200 Fcfa**). Par composante, le taux d'exécution financière se présente comme : pour la composante 1, 380 584 200 Fcfa décaissés soit 100% ; pour la composante 3, 139 638 917 Fcfa ont été décaissés sur 152 468 000 Fcfa représentant 91,22%.

VI. EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET

6.1. Sensibilisation

28. A l'achèvement du projet, le nombre de producteurs touchés par le projet est de 1137 ménages, soit un nombre de 5685 personnes. Les données relatives au nombre de bénéficiaires directs et au nombre de ménages touchés par le RPSFII permettront de renseigner les données du cadre logique relatif à la portée du PUA-CI (information sur le cadre logique RPSFII). L'intervention du RPSF a permis de toucher 45 OPA réparties dans 07 Régions du PUA-CI (Worodougou, Kabadougou, Tonkpi, Folon, Bafing, Béré et le Gontougo) sur une surface totale de 1292 Ha. De manière spécifique, lors des formations sur l'utilisation des intrants et semences distribués, les participants (dont plus de 25% de jeunes), responsables des OPA ciblés ont été sensibilisés sur la bonne utilisation des semences, intrants et produits phytosanitaires.

29. Le Tableau suivant indique les OPA bénéficiaires et la structure désagrégée en nombre de femme et d'homme. Le pourcentage des femmes est de 23% tandis que la proportion des hommes est estimée à 77%. Ce nombre est déterminé en se basant sur une pièce d'identité fournie par chaque producteur.

Tableau 2 : Ménages touchés par le projet RPSF

Organisation Professionnelle Agricole (OPA)	Superficies (ha)	Producteurs		
		Total	Homme	Femme
BINKELEMAN	5	8	8	0
COOP-CA DABO	200	150	110	40
SIENTENI	60	60	54	6
ARW	26	13	13	0
	291	231	185	46
SCOOP DJIGUESSEMIN	92	50	33	17
CODERIZ ODIENNE	10	10	9	1
UNIRID	8	4	3	1
	110	64	45	19
SCOOP ADOKE	43	33	31	2
SCOOP KOUAKOUNGBE	33	33	10	23
SOUTRAKO	100	100	80	20
IKAGOH	3	3	1	2
CFCOM	5	6	6	0

ZOABO	8	6	3	3
CGA YEGNA	71	75	55	20
LA PAYSANNE DES MONTAGNES	51	26	17	9
	314	282	203	79
CODB COOP CA	31	24	21	3
COOP COBA	9	7	7	0
SINIGNANSIGUI	10	5	5	0
	50	36	33	3
COPRICO COOP CA	32	44	44	0
COPAGRIB COOP CA	40	25	25	0
KAMASSELA	25	25	17	8
	97	94	86	8
BINKADI	28	88	51	37
SCOOPS FEDEFA	4	4	1	3
AJAEDDCI	30	16	12	4
NAKAHO-BALE	8	9	7	2
SOCIETE COOPERATIVE DIANRA	60	1	0	1
CFPVCA-CI COOP CA	42	21	21	0
COYADI COOP CA	38	19	19	0
	210	158	111	47
BINKADI	30	34	30	4
ARG	3	10	9	1
SAMA	15	16	16	0
DAKASAKAI	13	23	22	1
GROUPEMENT RIZICULTURE TANDA	20	25	20	5
RIZICULTEURS DE SANDEGUE	10	16	11	5
SOKO A	12	15	15	0
KOUN-FAO	10	18	11	7
DEIMBA	15	24	21	3
KANWORI	15	35	21	14
MDD	10	19	18	1
TAMSEKRE	20	25	16	9
AKIDOM GOUMERE	12	12	8	4
ASSOCIATION DES JEUNES DE KPANAN	5	5	5	0
KANWORI DE TAOUDI	5	6	6	0
KARANGBA DE BONDOUKOU	10	20	20	0
SONGORI	15	20	20	0
	220	272	218	54
45 OPA	1 292	1 137	881	256

6.1.1. Évaluation de la sensibilité au genre

30. Tout au long de l'exécution du RPSF II au moins 23% des femmes (soit 256 bénéficiaires) ont été touchées au sein de 45 OPA. En effet, les activités de mise en œuvre dans le cadre du projet visaient à renforcer la résilience économique des femmes en réponse à la COVID 19. Les femmes ont été impliquées et ciblées dans les activités d'appui et de réponse du RPSF dans la filière riz irrigué. Celles-ci ont été sélectionnées à partir du ciblage direct et de l'auto-ciblage pour bénéficier de semences, d'engrais et d'herbicides ainsi que de formations et de conseils.
31. Elles ont aussi participé aux activités d'identification des besoins des bénéficiaires et aux suivis des activités de distribution des intrants à travers les comités techniques de gestion des intrants des OPA. La distribution des semences améliorées et engrais a permis l'amélioration de la production et de la productivité afin d'augmenter leurs revenus. Particulièrement la distribution d'herbicides conduira à réduire le temps et la pénibilité du travail en particulier du désherbage tout en préservant l'environnement et protégeant la santé des producteurs à travers l'utilisation d'équipements de protection (EPI). L'introduction de nouvelles semences à cycle court et résistantes au climat à renforcer leur résilience au changement climatique et aussi au temps de travail. La sensibilisation sur l'égalité des sexes doit toutefois être renforcée sur le plan de leadership et leur capacité décisionnel.

6.1.2. Évaluation de la sensibilité des jeunes

32. Les évaluations sur la sensibilité des jeunes ont été globalement atteintes. Plus de 25% des bénéficiaires sont des jeunes¹. Les fournitures de semences, d'intrants améliorés (engrais et herbicides) de riz irrigué et les formations sur les bonnes pratiques agricoles intégrant la sensibilisation sur la protection de l'environnement et du cadre de vie ont permis l'amélioration des rendements qui devrait avoir pour conséquence une augmentation des revenus et de leur sécurité alimentaire. Les jeunes ont également été impliqués dans l'identification des besoins des bénéficiaires et le suivi des activités sur le terrain.

6.2. Performance par rapport aux autres objectifs du cadre logique

33. Il est nécessaire de rappeler que les activités techniques réalisées en 2022 portent sur la distribution des semences et produits phytosanitaires dans le cadre du projet RPSF II. Bien que le projet RPSF II ne peut à lui seul atteindre les objectifs du PUA-CI, ses retombées ont permis à leur juste valeur de contribuer aux différents résultats attendus contenus dans le cadre logique.
34. En ce qui concerne le **Résultat 1** « *Les bénéficiaires cibles maintiennent leur production dans les chaînes de valeur alimentaires critiques, contribuant de manière significative à l'apport nutritionnel des ménages et reconstituent le stock de semences qu'ils ont perdu* »

¹ Cette première estimation est basée sur un échantillon de plus de 480 bénéficiaires sur les 1137. Le taux définitif sera connu après récupération des pièces d'identité de l'ensemble des bénéficiaires.

pendant la crise », le projet RPSF II a effectivement aidé les bénéficiaires à maintenir leur production dans les chaînes de valeur et à reconstituer leurs stocks de semences perdus durant la crise de COVID 19.

35. En effet, il ressort des informations de terrain que les producteurs bénéficiaires ont atteint des rendements intéressants dus à la qualité des semences, à l'application des produits phytosanitaires et à la formation reçue sur les bonnes pratiques agricoles. D'où le maintien de leur production dans les chaînes de valeur de la filière riz (production – transformation – commercialisation).
36. En outre, un système de revolving est mis en place avec la contribution des responsables de coopératives pour parvenir à la reconstitution des stocks de semences et d'intrants après l'autoconsommation d'une partie de la récolte et la vente du surplus. Le système fonctionnera comme suit : (i) au sein de la coopérative, le producteur récolte sa production ; (ii) le producteur, avec l'aide des responsables de la coopérative estime la quantité de semence pour la prochaine campagne et la quantité de riz à vendre pour reconstituer son stock de produits phytosanitaires ; (iii) ces deux différents stocks sont remis à la coopérative chargée de mieux conserver en magasin le stock de semences et de commercialiser le stock de riz destiné à la reconstitution du stock de produits phytosanitaires ; (iv) la coopérative rachète les produits phytosanitaires au profit du producteur pour la prochaine campagne. ; (v) le producteur estime la quantité de riz nécessaire pour son autoconsommation et vend le surplus afin d'améliorer son revenu.
37. En attendant de formaliser ce système à travers le prestataire d'appui conseil qui sera bientôt recruté, il a été recommandé aux responsables d'OPA de sensibiliser leurs membres sur la nécessité de l'adopter afin de garantir la continuité de leur activité.
38. Les premières informations recueillies sur le terrain auprès des producteurs donnent satisfaction. En effet, 1198 ha ont été effectivement emblavées sur les 1292 ha attendus. Ensuite, se référant à Quatre (4) coopératives **DJIGUISSEMIN** de **N'GOBLASSO**, **KOUAKOUNOUNGBE** de **SIPILOU**, **COYADI** de **DIANRA** et **CFPVCA-CI** de **DIANRA**, les tendances des récoltes sont encourageantes.



DJIGUISSEMIN N'GOBLASSO

Superficie totale : 92ha,
 Superficie récoltée 20ha
 Variété produite : GT11.
 Volume récolté : 80 000kg



KOUAKOUNOUNGBE DE SIFILOU

Superficie totale : 33ha,
 Superficie récoltée 4ha
 Variété produite : C26.
 Volume récolté : 20 000kg



COYADI DIANRA

Superficie totale : 38ha
 Superficie récoltée 15ha
 Variété produite : C26
 Volume récolté : 60 000kg



CFPVCA-CI

Superficie totale : 42ha
 Superficie récoltée 10ha
 Variété produite : C26
 Volume récolté : 40 000kg

39. Concernant le **Résultat 2** « *Les femmes et les jeunes les plus touchés par la COVID-19 diversifient leur production et renforcent leur résilience aux chocs futurs en adoptant des cultures à cycle court, des pratiques et des techniques de production climato-résilientes, génèrent des revenus et reconstituent leurs fonds propres* » il est important de noter que le projet RPSF II vise uniquement l'appui à la production de riz irrigué sur 1292ha de bas-fonds aménagés pour la contre-saison. Ce qui naturellement a permis aux bénéficiaires d'être climato-

résilients tout en leur garantissant à terme des revenus significatifs à travers la vente du surplus de récoltes.

40. Concernant le **Résultat 3 « Les petits exploitants ciblés nouent des partenariats commerciaux avec les acheteurs et vendent mieux grâce à un accès facile aux informations sur le marché »** le projet établira dans le cadre du PUA-CI des connexions entre les OPA bénéficiaires du RPSF II et des organisations professionnelles exerçant dans la commercialisation des produits afin de faciliter l'accès au marché des surplus des récoltes.

6.3. Innovation

41. Dans le cadre du RPSFII, l'accent a été mis sur les semences améliorées à Cycle court pour tenir compte des contraintes climatiques actuelles (le raccourcissement des saisons, pluviométries). Les variétés de riz proposées sont à fort potentiels agronomique avec des rendements élevés.
42. Ainsi, le PUA-CI a mis l'accent sur les qualités suivantes dans le choix des variétés de riz : (i) des variétés climato-résistantes qui se prêtent bien aux écologies de basfonds avec un niveau d'aménagement sommaire ayant une faible maîtrise de l'irrigation ; (ii) des variétés à fort potentiel de rendement qui oscillent entre 4 et 7 tonnes en milieux paysans ; (iii) des variétés sélectionnées avec les caractéristiques améliorées (propriétés organoleptiques appréciées par les consommateurs) ; (iv) des variétés de luxe et de grande consommation (gout parfumé, longs grains adaptés aux exigences du marché) ; (v) des variétés faciles à usiner ; (vi) des variétés à cycles courts (90 à 110 jours) ; (vii) des variétés résistantes aux maladies endémiques du riz comme la panachure jaune, la verse, la Pyriculariose, etc. Les formations sur les bonnes pratiques. Les fournisseurs de semences et d'intrants capable de délivrer des formations sur l'emploi raisonné des intrants, notamment des herbicides afin d'atténuer l'impact négatif des produits chimiques. Ces formations mettront un accent particulier sur la préservation de l'environnement et sur les risques du changement climatique.

6.4. Partenariats

43. Le suivi-évaluation et la supervision des activités d'acquisition, de livraison et de distribution ont été effectuées par l'UCP du PUA-CI en collaboration avec l'Agence de Développement de la Riziculture (ADERIZ) qui est désignée dans le cadre du PURGA comme unité d'exécution pour ce qui concerne la filière riz.
44. Ces activités de suivi-évaluation et supervision ont consisté en des missions de terrain et l'élaboration de rapports sur la mise en œuvre et les résultats des différentes interventions. Les directions régionales et/ou départementales du Ministère d'État, ministère de l'agriculture et du développement rural (MEMINADER) ont également été impliqués dans la distribution des intrants. La proximité des directions régionales et départementales du MEMINADER avec les OPA est un avantage qui est de nature à garantir le succès de l'opération.

45. Des synergies avec d'autres projets sont envisageables notamment dans le domaine de la commercialisation du riz. A ce sujet l'UCP a prévu de rencontrer des projets financés par d'autres bailleurs ou même dans le cadre du PURGA en vue de possibles partenariats ou coopérations, notamment au niveau de l'accès aux semences et intrants ou de la commercialisation/Transformation.

6.5. Gestion des connaissances et communication

46. Dans le cadre du projet RPSF II, les producteurs bénéficiaires des semences, des engrais et des herbicides sont formés aux bonnes pratiques culturales sur la réalisation de pépinières, l'application des herbicides prélevés et des engrais, le planting et l'application des herbicides post-levé. En plus, une formation en comptabilité simplifiée est prévue dans le but de renforcer leurs capacités en matière de gestion des revenus. Afin qu'ils parviennent à terme à assurer le revolving. Toutes ces pratiques sont documentées et seront transmises au FIDA et à la partie publique dans un rapport d'activités.

VII. ÉVALUATION RAPIDE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES ET D'EFFICACITÉ DU PROJET

47. Au terme de la période de récolte, c'est-à-dire en janvier 2023, une évaluation rapide de la satisfaction des bénéficiaires sera réalisée afin de tirer les leçons de la mise en œuvre du RPSF II et de les capitaliser dans la suite du projet.
48. Toutefois, des missions de collecte de données ont été effectuées par l'équipe de suivi-évaluation du PUA-CI à travers les responsables filières basées dans les antennes. Ces missions ont permis de relever les témoignages de satisfaction des bénéficiaires sur la qualité des appuis fournis dans le cadre du projet RPSF II. Les données collectées ont permis d'alimenter le cadre logique du PUA-CI en particulier l'indicateur sur la sensibilité ou la portée du projet, ainsi que celui relatif au nombre de personnes ayant eu accès aux intrants améliorés et/ou aux paquets technologiques (CI 1.1.3).
49. Dans l'ensemble, il est fort probable que la productivité agricole des producteurs ciblés par le RPSF II s'améliore substantiellement. Ainsi, du fait de l'augmentation de leur production, les producteurs pourront assurer leur sécurité alimentaire et obtenir un surplus de production, qui commercialisé va induire l'amélioration des revenus donc une création de richesses. Dans le cadre du PUA-CI les bénéficiaires du projet RPSF pourront bénéficier d'appuis pour commercialiser leur production agricole.

VIII. LEÇONS APPRISSES ET CONNAISSANCES GÉNÉRÉES

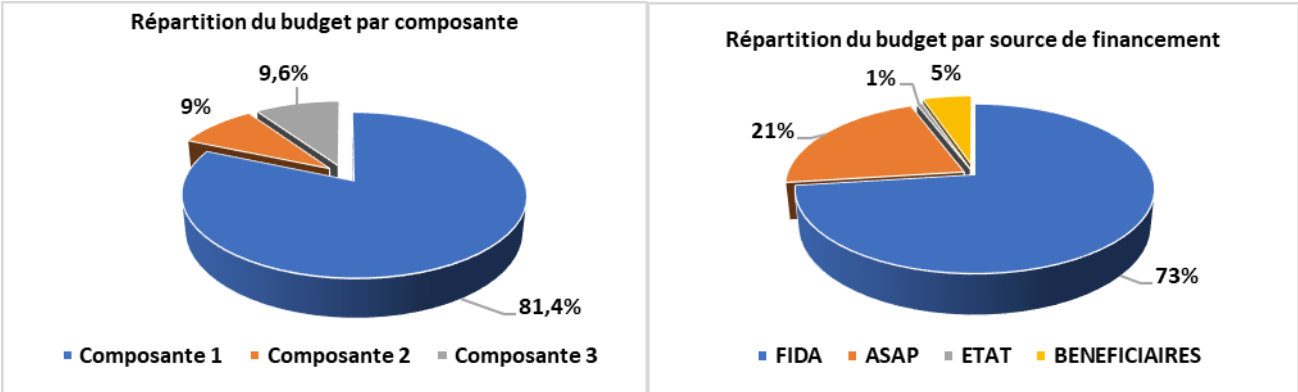
50. Les principaux enseignements tirés de l'expérience du RPSFII sont : (i) L'engouement des producteurs vis-à-vis du projet qui met au goût du jour la situation précaire et de vulnérabilité

des producteurs par rapport à l'accès aux intrants et semences agricoles de qualité et l'impérieuse nécessité dans les projets de développement d'améliorer l'accès aux intrants de qualité chez les OPA ; (ii) les interventions ont permis de constater que les producteurs ont une assez bonne connaissance des variétés de riz mises à leur disposition ainsi que de l'itinéraire technique, aussi les basfonds aménagés dans le cadre du PROPACOM sont encore valorisés par les OPA dans les zones concernées ; (iii) l'engagement, l'intérêt et la forte implication des représentants des Ministères techniques en particulier ceux du ME-MINADER a été un gage de réussite et d'efficacité de l'intervention RPSF ; (iv) la mobilisation d'environ 23% des femmes dans le cadre de la riziculture irriguée de femmes est appréciable lorsque l'on sait qu'en Côte d'Ivoire la riziculture irriguée est un monopole des hommes. Ce taux devrait s'améliorer lors des prochaines phases avec une sensibilisation sur les questions du genre.

51. Néanmoins faut-il souligner la livraison tardive (à la limite de la saison culturale) des kits de semences et produits phytosanitaires aux producteurs du fait a occasionné le départ de quelques coopératives à forte représentativité féminines de la liste des bénéficiaires initialement identifiés. En plus, cette situation a conduit certains bénéficiaires à reporter l'utilisation des kits reçus pour les campagnes 2023 du fait des retenus d'eau qui avaient perdu une forte quantité d'eau due au début de la période de sécheresse. D'autre par contre se sont retrouvés face à une situation de crue de leurs retenues d'eau, ayant endommagé une bonne partie de leurs parcelles.

IX. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

52. L'année 2023 est une année charnière pour le PUA-CI, où les prévisions physiques et financières sont très ambitieuses. Il prend en compte les trois (3) composantes du projet, les six (6) sous-composantes, trente-deux (32) volets et 120 activités. Il se chiffre à **2 500 449 500 Fcfa** dont **7 695 802 050 Fcfa** pour la composante 1, **848 760 400 Fcfa** pour la composante 2 et **912 602 200 Fcfa** pour la composante 3. Cette situation est le fait du report massif des activités de 2022.



X. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

53. Au terme de la mise en œuvre du PTBA 2022, l'on retient que les taux d'exécution physique et financière sont intéressants. En termes de taux d'exécution physique, le projet a atteint une performance de 94,5% ; concernant le taux d'exécution financière, la performance est de 91,6%.
54. Au niveau de la contribution de ce PTBA à l'atteinte des résultats du projet, il faut également noter des acquis encourageants. La mise en œuvre du projet RPSF II a permis aux producteurs de maintenir leurs productions dans les chaînes de valeur, de reconstituer leurs stocks de production, la production en contre-saison dans des baffons aménagés leur permet d'être climato-résiliant et d'améliorer leur revenus, le système de commercialisation groupée en coopérative leur offre l'opportunité d'avoir accès plus facile au marché.
55. Au sujet de la sensibilité au genre et à la jeunesse, le projet a fourni des efforts pour atteindre des taux remarquables : 23% de femmes parmi les bénéficiaires est un résultat appréciable dans la mesure où la pratique de la riziculture irriguée est fortement dominée par les hommes en Côte d'Ivoire ; plus de 25% des jeunes est un résultat plus que satisfaisant du point de vue des objectifs fixés par le projet.
56. Néanmoins, il est tout à fait important de relever les insuffisances connues durant le déploiement du PTBA 2022. Il s'agit essentiellement du retard accusé dans la prise des actes administratifs donnant au projet tout son caractère légal. Ce retard a entraîné avec lui le report d'un nombre important d'activités initialement planifiées pour 2022, la livraison des kits de semences et produits phytosanitaires aux producteurs bénéficiaires du RPSF II, à la limite de la saison culturale. Ce qui a naturellement conduit ces derniers à la rétention des stocks à leur livrer pour la campagne 2023.
57. Au regard de ce qui précède, les recommandations suivantes sont à prendre en considération pour une meilleure mise en œuvre de la suite du projet :
- a. Identifier toutes les activités critiques (activités liées à un calendrier cultural) et le délai d'exécution des marchés y afférent ;
 - b. Faciliter la passation de marché desdites activités pour respecter le calendrier cultural ;
 - c. Sélectionner au plutôt par entente directe (comme l'a recommandé dans son aide-mémoire, la mission de supervision du FIDA de septembre 2022) les prestataires de conseils agricoles pour un déploiement efficace du PTBA 2023 ;
 - d. Accorder à l'UCP un appui institutionnel fort dans la facilitation des procédures de passation de marchés pour les activités critiques.

58. Un plan d'action de la mise en œuvre des recommandations sera élaboré et distribué aux différents acteurs intervenant dans le déploiement du projet.

Annexes

Annexe A : Cadre de résultats avec les chiffres définitif

Chaîne logique	Indicateurs			Moyens de vérification			Hypothèses	Année 1 (2021)			Année 2 (2022)			Année 3 (2023)			Année 4 (2024)			
	Nom	Situation de r	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence		Responsabilité	Cible annuel	Résultat annu	Résultat cum	Cible annuel	Résultat annu	Résultat cum	Cible annuel	Résultat annu	Résultat cum	Cible annuel	Résultat annu	Résultat cum
Portée	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou																			
	Hommes – Hommes	0	0	26800				0	0	0	3854	881	881	13900		881	12331			
	Femmes - Femmes	0	0	26800				0	0	0	3843	256	256	13900		256	12332			
	Jeunes - Jeunes	0	0	23500				0	0	0	3391	546	546	12232		546	10852			
	Personnes autochtones - Personnes autochtones	0	0	0							0	0	0	0		0	0			
	Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes	0	0	53600				0	0	0	7697	1137	1137	27800		1137	24663			
	Homme - Pourcentage (%)													0						
	Femme - Pourcentage (%)													0						
	Jeunes - Pourcentage (%)													0						
	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres																			
	Membres des ménages - Nombre de personnes			294800				0	0	0	11011	6254	6254	176880		6254	106909			
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés																			
	Ménages dirigés par une femme - Ménages										0			0			0			
Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef - Ménages										0			0			0				
Ménages - Ménages			53600				0	0	0	2002	1137	1137	32160		1137	19438				
Objectif du projet Soutenir le GoCIV à fournir une aide d'urgence aux petits	Pourcentage de ménages rapportant que leurs revenus sont			Evaluation d'impact	année 1, 2 et 3	FIDA et Gouvernement	Stabilité politique. Les conditions macroéconomiques restent													
	Households - Pourcentage (%)		70					0	0		70		70							
Objectif de développement Protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages grâce à l'approche «reconstruire en mieux» (approche BBB, Build Back Better)	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale			Evaluation d'impact	année 1, 2 et 3	FIDA et Gouvernement	Stabilité politique. Les conditions macroéconomiques restent stables ou s'améliorent													
	Femmes (%) - Pourcentage (%)		70					0	0		70		70							
	Femmes (nombre) - Femmes																			
	Ménages (%) - Pourcentage (%)																			
	Ménages (nombre) - Ménages																			
	Membres des ménages - Nombre de personnes																			
	(Nombre) Pourcentage de ménages rapportant que leurs				Evaluation d'impact	année 1, 2 et 3	FIDA et Gouvernement													
	(Nombre) Pourcentage de ménages rapportant que leurs ventes ont été maintenues ou améliorées - Pourcentage (%)		70					0	0		70		70							
Effet direct Résultat 1. Les bénéficiaires cibles maintiennent leur production dans les chaînes de valeur alimentaires critiques, contribuant de manière significative à	1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de			SSE du Programme	semestriel	UCP														
	Membres des ménages - Nombre de personnes																			
	Ménages - Pourcentage (%)		70					0	0		70		70							
	Ménages - Ménages																			
Produit Produit 1.1. Les ménages ciblés ont accès à des	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de			SSE du Programme	semestriel	UCP														
	Hommes formés à la production végétale -	0		10000				0	0	0	572	131	131	5500		131	3928			

intrants agricoles, équipements et des services de bonne qualité et climatorésilients	Hommes																		
	Femmes formées à la production végétale - Femmes	0		10000				0	0	0	572	32	32	5500		32	3928		
	Jeunes formés à la production végétale - Jeunes	0		8800				0	0	0	503		0	4840		0	3457		
	Personnes formées à la production végétale - Nombre de personnes	0		20000				0	0	0	1144	163	163	11000		163	7856		
Superficies cultivées par des méthodes résilientes au climat				SSE du	semestriel	UCP													

Annexe B : Plan de livraison des semences

PLAN DE LIVRAISON DES SEMENCES AGRICOLES PUA-CI															
Régions/chef-lieu	Itinéraires	Date de départ Bongouanou	Date probable de livraison (sur site primaire)	Sites de livraison	Date de livraison sur site	N°	OPA	Point focal	CONTACTS	SUPER (ha)	Product	Semences améliorées (en kg)			Total semence par zone
												GT 11	C26	Bouaké	
Worodougou / <i>Séguéla</i>		13/08/2022	13-14/08/2022	WOROF LA	13-15/08/2022	1	BINKELEM AN	BAMBA MELAMAN	05 05 31 18 03	5	8	250			250
		13/08/2022	14/08/2022	BOBI	15/08/2022	2	COOP-CA DABO	DIOMANDE NAMORY	05 74 10 65 58	200	150	6 750	750	2 500	10 000
		13/08/2022	14/08/2022	BOBI	15/08/2022	3	SIENTENI	OUATTARA DJENEBA	05 56 06 66 20	60	60	1 500		1 500	3 000
		13/08/2022	14/08/2022	KANI	15/08/2022	4	ARW	TOURE VASSINDOU	07 09 23 46 11	26	13	650		650	1 300
TOTAL										291	231	9 150	750	4 650	14 550
Béré/ <i>Mankono</i>		13/08/2022	14/08/2022	DIANRA	15/08/2022	1	BINKADI	BAKAYOKO ADAMA	07 09 59 44 48	28	88	900	250	250	1 400
		13/08/2022	14/08/2022	DIANRA	15/08/2022	2	SCOOPS FEDEFA	BAMBA MADIHA	07 09 60 84 07	4	4	200			200
		13/08/2022	13/08/2022	MARAN DALA	14/08/2022	3	AJAEDDCI	KANATE VASSIDIKI	07 57 10 89 38	30	16	750	250	500	1 500
		13/08/2022	13/08/2022	KOUNA HIRI	14/08/2022	4	NAKAHO-BALE	IRIE BOMISSO	07 77 76 40 12	8	9	200	200		400
		13/08/2022	14/08/2022	DIANRA	15/08/2022	5	SOCIETE COOPERATIVE DIANRA	KONE AFFOUCHATA	07 47 91 50 55	60	35	2 000	500	500	3 000

		13/08/2022	14/08/2022	DIANRA	15/08/2022	6	CFPVCA-CI COOP CA	TUO SOULEYMA NE	05 46 20 28 55 / 07 08 03 89 78	42	21	1 350	250	500	2 100
		13/08/2022	14/08/2022	DIANRA	15/08/2022	7	COYADI COOP CA	KONE ABDOULAY E	05 04 28 27 41	38	19	1 250	250	400	1 900
							TOTAL			210	192	6 650	1 700	2 150	10 500
Kabadougou/ Odienné		13/08/2022	14/08/2022	N'GOLO BLASSO	14- 15/08/2022	1	SCOOP DJIGUESSE MIN	FANNY KARAMOKO	07 48 21 66 68	92	50	3 500		1 100	4 600
		13/08/2022	14/08/2022	ODIENE	14/08/2022	2	CODERIZ ODIENNE	FOFANA BRAHIMA	07 09 47 75 46	10	10	500			500
		13/08/2022	14/08/2022	ODIENE	14/08/2022	3	UNIRID	OUATTARA DJENEBA	07 08 23 34 38	8	4	400			400
							TOTAL			110	64	4 400	-	1 100	5 500
Tonpki/ Man		13/08/2022	13/08/2022	LOGOU ALE	13/08/2022	1	SCOOP ADOKE	ZIO DEGA MOISE	05 05 88 27 82	43	33	2 150			2 150
		13/08/2022	13/08/2022	BIANKO UMAN	13/08/2022	2	SCOOP KOUAKOU NGBE	LOHI SADIA	07 08 99 30 49	33	33	1 650			1 650
		13/08/2022	14/08/2022	ZOUAN HOUNIN	14/08/2022	3	SOUTRAKO	SOULEYMA NE SANGARE	07 09 39 85 45	100	100	3 000		2 000	5 000
		13/08/2022	13/08/2022	BOGOU NE	13/08/2022	4	IKAGOH	KOSSA SIMONE EPSE TOGBA	07 49 39 47 12	3	3	150			150
		13/08/2022	13/08/2022	BOGOU NE	13/08/2022	5	CFCOM	KPAN MAURICE	01 42 14 59 37	5	6	250			250
		13/08/2022	13/08/2022	MAN	13/08/2022	6	ZOABO	YAKE SINGA DELPHINE	01 01 88 15 03	8	6	400			400
		13/08/2022	14/08/2022	ZOUAN HOUNIN	14/08/2022	7	CGA YEGNA	KONE MAMADOU	05 76 55 89 55	71	75	2 550		1 000	3 550
		13/08/2022	13/08/2022	MAN	13/08/2022	8	LA PAYSANNE DES MONTAGN	SINGO SIDIKI	05 05 38 38 39	51	26	2 000		550	2 550

							ES									
							TOTAL				314	282	12 150	-	3 550	15 700
Folon/Minignan		13/08/2022	14/08/2022	Tienko	14-15/08/2022	1	CODB COOP CA	SIDIBE FANDOGO	05 05 88 27 82	31	24	1 550			1 550	
		13/08/2022	14/08/2022	MINIGNAN	14-15/08/2022	2	COOP COBA	KOUYATE MAMADOU	07 08 99 30 49	9	7	450			450	
		13/08/2022	14/08/2022	MINIGNAN	14-15/08/2022	3	SINIGNANS IGUI	SIDIBE KARAMOKO	07 09 39 85 45	10	5	500			500	
							TOTAL				50	36	2500	0	0	2500
Bafing/Touba		13/08/2022	13/08/2022	TOUBA	14/08/2022	1	COPRICO COOP CA	BAKAYOKO MAMADOU	07 08 97 15 33	32	44	1 100		500	1 600	
		13/08/2022	13/08/2022	TOUBA	14/08/2022	2	COPAGRIB COOP CA	DIOMANDE TIASSE	05 06 12 13 15	40	25	1 500		500	2 000	
		13/08/2022	13/08/2022	TOUBA	14/08/2022	3	KAMASSEL A	DIABATE VAMO	07 89 31 93 87	25	25	1 000		250	1 250	
							TOTAL				97	94	3600	0	1250	4850
Gontougo/Bondoukou		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13/08/2022	1	BINKADI	ISSA SIDIBE	01 40 92 61 00	30	34	500	500	500	1 500	
		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	2	ARG	OUATTARA SIAKA	07 09 54 13 43	3	10			150	150	
		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	3	SAMA	TRAORE SEYDOU	01 01 01 12 05	15	16		250	500	750	
		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	4	DAKASAKA I	TRAORE MAMADOU	05 55 19 54 19	13	23		150	500	650	
		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	5	GROUPEMENT RIZICULTURE TANDA	CISSE ROKIA	07 07 71 77 75	20	25	-	500	500	1 000	
		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	6	RIZICULTEURS DE SANDEGUE	GNONBLER OU ROBERT	07 49 53 30 09	10	16	250		250	500	
		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	7	SOKO A et B	OUATTARA ABOUBAKARY	07 09 19 70 55	12	15		200	400	600	
		13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	8	KOUN-FAO	OUATTARA ARZOUMA	01 03 09 81 99	10	18			500	500	

	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	9	DEIMBA	DAOUDA NIBIE	05 56 33 51 30	15	24	250	250	250	750
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	10	KANWORI DE TIEDIO	APPOH KOUASSI KOUAMAN	07 49 93 47 85	15	35	250	250	250	750
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	11	MDD	ALI AMADOU	01 42 17 13 11	10	19	250		250	500
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	12	TAMSEKRE	ASSARE TOUAHINI	05 06 16 75 54	20	25	500	250	250	1 000
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	13	AKIDOM DE GOUMERE	KOUMAN KOBENAN SAMA	01 03 45 78 49	12	12	300		300	600
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	14	ASSOCIATION DES JEUNES DE KPANAN	KOUAME CHRISTOPHE	01 73 89 15 60	5	5			250	250
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	15	KANWORI DE TAOUDI	ADINGRA KOFFI	05 45 74 19 78	5	6			250	250
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	16	KARANGBA DE BONDOUKOU	KOUASSI GREGOIRE	07 07 44 77 42	10	20	250		250	500
	13/08/2022	13-14/08/2022	BONDO UKOU	13-14/08/2022	17	SONGORI	ADINGRA KOFFI	07 07 01 97 43	15	20	250	250	250	750
								Total	220	323	2 800	2 600	5 600	11 000
Total									1 292	1 222	41 250	5 050	18 300	64 600

Annexe B : Plan de livraison des intrants

Régions/ chef-lieu	QUANTITE DE L'OFFRE						N°	OPA	Point focal	CONTACTS	SUPER (ha)	Product	KG / L			CONDITIONNEMENT (SAC DE 50 KG/ BIDON)						
	Superf (ha)	NPK 12,22,22 (Sac de 50 kg)	UREE N46% (sac de 50 Kg)	Herbicides									NPK 12,22,22 (kg)	UREE N46% (Kg)	Herbicides			NPK 12,22,22 (Sac de 50 kg)	UREE N46% (sac de 50 Kg)	Herbicides		
				Pré levé Citadel (L)	Post levé Garil Power (L)	Total Magic 480 (L)									Pré levé Citadel (L)	Post levé Garil Power (L)	Total Magic 480 (L)			Pré levé Citadel (bidons)	Post levé Garil Power (bidons)	Total Magic 480 (Bidons)
Worodougou/ <i>Séguéla</i>	194	582	388	388	304	776	1	BINKELEMAN	BAMBA MELAMAN	05 05 31 18 03	5	8	750	500	10	5	20	15	10	20	20	20
							2	COOP-CA DABO	DIOMANDE NAMORY	05 74 10 65 58	200	150	30000	20000	400	200	800	600	400	800	800	800
							3	SIENTENI	OUATTARA DJENEBA	05 56 06 66 20	60	60	9000	6000	120	60	240	180	120	240	240	240
							4	ARW	TOURE VASSINDOU	07 09 23 46 11	26	13	3900	2600	52	26	104	78	52	104	104	104
							TOTAL				291	231	43650	29100	582	291	1164	873	582	1164	1164	1164
Kabadougou/ <i>Odienné</i>	129	387	258	258	239	516	1	SCOOP DJIGUESSEMIN	FANNY KARAMOKO	07 48 21 66 68	92	50	13800	9200	184	92	368	276	184	368	368	368
							2	CODERIZ ODIENNE	FOFANA BRAHIMA	07 09 47 75 46	10	10	1500	1000	20	10	40	30	20	40	40	40
							3	UNIRID	OUATTARA DJENEBA	07 08 23 34 38	8	4	1200	800	16	8	32	24	16	32	32	32
							TOTAL				110	64	16500	11000	220	110	440	330	220	440	440	440
Tonpki/ <i>Man</i>	129	387	258	258	239	516	1	SCOOP ADOKE	ZIO DEGA MOISE	05 05 88 27 82	43	33	6450	4300	86	43	172	129	86	172	172	172
							2	SCOOP KOUAKOUNGBE	LOHI SADIA	07 08 99 30 49	33	33	4950	3300	66	33	132	99	66	132	132	132
							3	SOUTRAKO	SOULEYMANE SANGARE	07 09 39 85 45	100	100	15000	10000	200	100	400	300	200	400	400	400
							4	IKAGOH	KOSSA SIMONE EPSE TOGBA	07 49 39 47 12	3	3	450	300	6	3	12	9	6	12	12	12
							5	CFCOM	KPAN MAURICE	01 42 14 59 37	5	6	750	500	10	5	20	15	10	20	20	20
							6	ZOABO	YAKE SINGA DELPHINE	01 01 88 15 03	8	6	1200	800	16	8	32	24	16	32	32	32

							7	CGA YEGNA	KONE MAMADOU	05 76 55 89 55	71	75	10650	7100	142	71	284	213	142	284	284	284	
							8	LA PAYSANNE DES MONTAGNES	SINGO SIDIKI	05 05 38 38 39	51	26	7650	5100	102	51	204	153	102	204	204	204	
							TOTAL					314	282	47100	31400	628	314	1256	942	628	1256	1256	1256
Folon/ <i>Minignan</i>	65	195	130	130	175	260	1	CODB COOP CA	SIDIBE FANDOGO	05 05 88 27 82	31	24	4650	3100	62	31	124	93	62	124	124	124	
							2	COOP COBA	KOUYATE MAMADOU	07 08 99 30 49	9	7	1350	900	18	9	36	27	18	36	36	36	
							3	SINIGNANSIGUI	SIDIBE KARAMOKO	07 09 39 85 45	10	5	1500	1000	20	10	40	30	20	40	40	40	
							TOTAL					50	36	7500	5000	100	50	200	150	100	200	200	200
Bafing/ <i>Touba</i>	129	387	258	258	239	516	1	COPRICO COOP CA	BAKAYOKO MAMADOU	07 08 97 15 33	32	44	4800	3200	64	32	128	96	64	128	128	128	
							2	COPAGRIB COOP CA	DIOMANDE TIASSE	05 06 12 13 15	40	25	6000	4000	80	40	160	120	80	160	160	160	
							3	KAMASSELA	DIABATE VAMO	07 89 31 93 87	25	25	3750	2500	50	25	100	75	50	100	100	100	
							TOTAL					97	94	14550	9700	194	97	388	291	194	388	388	388
Béré/ <i>Mankono</i>	194	582	388	388	304	776	1	BINKADI	BAKAYOKO ADAMA	07 09 59 44 48	28	88	4200	2800	56	28	112	84	56	112	112	112	
							2	SCOOPS FEDEFA	BAMBA MADIHA	07 09 60 84 07	4	4	600	400	8	4	16	12	8	16	16	16	
							3	AJAEDDCI	KANATE VASSIDIKI	07 57 10 89 38	30	16	4500	3000	60	30	120	90	60	120	120	120	
							4	NAKAHO-BALE	IRIE BOMISSO	07 77 76 40 12	8	9	1200	800	16	8	32	24	16	32	32	32	
							5	SOCIETE COOPERATIVE DIANRA	KONE AFFOUCHATA	07 47 91 50 55	60	35	9000	6000	120	60	240	180	120	240	240	240	
							6	CFPVCA-CI COOP CA	TUO SOULEYMANE	05 46 20 28 55 / 07 08 03 89 78	42	21	6300	4200	84	42	168	126	84	168	168	168	
							7	COYADI COOP CA	KONE ABDOULAYE	05 04 28 27 41	38	19	5700	3800	76	38	152	114	76	152	152	152	
							TOTAL					210	192	31500	21000	420	210	840	630	420	840	840	840
Gontougo/ <i>Bondoukou</i>	452	1 356	904	904	562	1 808	1	BINKADI	ISSA SIDIBE	01 40 92 61 00	30	34	4500	3000	60	30	120	90	60	120	120	120	
							2	ARG	OUATTARA SIAKA	07 09 54 13 43	3	10	450	300	6	3	12	9	6	12	12	12	
							3	SAMA	TRAORE SEYDOU	01 01 01 12 05	15	16	2250	1500	30	15	60	45	30	60	60	60	
							4	DAKASAKAI	TRAORE MAMADOU	05 55 19 54 19	13	23	1950	1300	26	13	52	39	26	52	52	52	
							5	GROUPEMENT RIZICULTURE TANDA	CISSE ROKIA	07 07 71 77 75	20	25	3000	2000	40	20	80	60	40	80	80	80	
							6	RIZICULTEURS DE SANDEGUE	GNONBLEROU ROBERT	07 49 53 30 09	10	16	1500	1000	20	10	40	30	20	40	40	40	

							7	SOKO A et B	OUATTARA ABOUBAKARY	07 09 19 70 55	12	15	1800	1200	24	12	48	36	24	48	48	48	
							8	KOUN-FAO	OUATTARA ARZOUMA	01 03 09 81 99	10	18	1500	1000	20	10	40	30	20	40	40	40	
							9	DEIMBA	DAOUDA NIBIE	05 56 33 51 30	15	24	2250	1500	30	15	60	45	30	60	60	60	
							10	KANWORI DE TIEDIO	APPOH KOUASSI KOUAMAN	07 49 93 47 85	15	35	2250	1500	30	15	60	45	30	60	60	60	
							11	MDD	ALI AMADOU	01 42 17 13 11	10	19	1500	1000	20	10	40	30	20	40	40	40	
							12	TAMSEKRE	ASSARE TOUAHINI	05 06 16 75 54	20	25	3000	2000	40	20	80	60	40	80	80	80	
							13	AKIDOM DE GOMERE	KOUMAN KOBENAN SAMA	01 03 45 78 49	12	12	1800	1200	24	12	48	36	24	48	48	48	
							14	ASSOCIATION DES JEUNES DE KPANAN	KOUAME CHRISTOPHE	01 73 89 15 60	5	5	750	500	10	5	20	15	10	20	20	20	
							15	KANWORI DE TAOUDI	ADINGRA KOFFI	05 45 74 19 78	5	6	750	500	10	5	20	15	10	20	20	20	
							16	KARANGBA DE BONDOUKOU	KOUASSI GREGOIRE	07 07 44 77 42	10	20	1500	1000	20	10	40	30	20	40	40	40	
							17	SONGORI	ADINGRA KOFFI	07 07 01 97 43	15	20	2250	1500	30	15	60	45	30	60	60	60	
								TOTAL				220	272	33000	22000	440	220	880	660	440	880	880	880
Total	1 292	3 876	2 584	2 584	2 062	5 168						1 292	1 171	193 800	129 200	2 584	1 292	5 168	3 876	2 584	5 168	5 168	5 168
QUANTITE OFFRE												1 292		193 800	129 200	2 584	2 062	5 168	3 876	2 584	5 168	8 248	5 168